



## Délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2024

### Nombre de Conseillers

En exercice : 17

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Votants : 12

Date de Convocation du Conseil Municipal :

5 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix huit mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Sylvie DESBOURDELLES, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS et Philippe ROUX.

Excusés : Caroline BENOIT-GONIN (pouvoir donné à Elvine LEON), Jean-Louis BERGERARD (pouvoir donné à Florence RIUS), Olivier CHAMBE et Baptiste GAUDELUS.

Absents : Nathalie DENIS et Vincent LABOURIER.

### 2024-10 Délibération relative au vote des subventions aux associations en 2024

#### Rapporteur : Elvine LEON

Véronique BOUCHARD se retire de la séance à 21h08.

Elvine LEON présente le tableau récapitulatif des demandes de subvention pour chaque association en 2024.

Ces demandes ont été examinées par le bureau.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les demandes de subvention des associations ;

ASSOCIATIONS	2024	2023
AFAC	250,00 €	250,00 €
AFATIM	- €	250,00 €
API-DE	250,00 €	250,00 €
Association des Familles	250,00 €	500,00 €
Association du Patrimoine	250,00 €	250,00 €

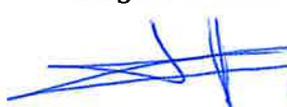
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Boule du Vieux Coq	250,00 €	250,00 €
Comité des Fêtes	250,00 €	250,00 €
Fleurinous	250,00 €	250,00 €
Isahé	- €	250,00 €
La Joie de Chanter	250,00 €	250,00 €
Les Joggers de la Chouette	250,00 €	250,00 €
Lien Fleurinois	- €	250,00 €
Mélodie des Sources	- €	250,00 €
Hapkido	250,00 €	250,00 €
Jardinots	250,00 €	250,00 €
Prévention Routière	0,00 €	250,00 €
Rugby	0,00 €	250,00 €
Société de Chasse	0,00 €	250,00 €
Sapeurs Pompiers d'Eveux	250,00 €	250,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers d'Eveux	100,00 €	100,00 €
Tarot	250,00 €	250,00 €
Tennis	250,00 €	250,00 €
Théâtre Même	250,00 €	250,00 €
ADMR (3€ par habitant)	7 100,00 €	7 100,00 €
Coop de l'école	2 500,00 €	2 500,00 €
MJC	55 000,00 €	51 000,00 €
Youpitrala	2 600,00 €	2 000,00 €
Théâtre des Mots (Nuit du Conte)	100,00 €	100,00 €
Evènements culturels (autre)	3 000,00 €	2 000,00 €
Subvention exceptionnelle « association du Patrimoine »	2 000,00 €	- €
Subventions exceptionnelles	3 600,00 €	5 550,00 €
<b>TOTAL:</b>	<b>80 000,00 €</b>	<b>76 350,00 €</b>

Diogène BATALLA explique que la subvention de 250 € par association contribue au financement de l'assurance.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'ATTRIBUER** aux associations en 2024 les subventions proposées dans le tableau ci-dessus;
- **D'INSCRIRE** les crédits au chapitre 65 au budget 2024.

Le Maire  
Diogène BATALLA




Le secrétaire de séance  
Thomas ALESSI

